

VÉNISSIEUX

Une flamme pour Louis Muller

Le bureau de Poste de Vénissieux lance aujourd'hui vers 16 heures une nouvelle flamme d'oblitération. Ce « cachet faisant foi », dédié au Vénissien Louis Muller, ne servira qu'au courrier au départ de la commune. Une initiative de deux associations vénissiennes bien connues qui va ravir les collectionneurs.

Dès aujourd'hui, les lettres au départ de Vénissieux ne seront plus comme les autres. Pendant trois mois, les plis seront oblitérés par une flamme spéciale, nom technique donné au dessin accompagnant le cachet de la poste. Cette oblitération représente le sculpteur-graveur d'origine vénissienne Louis Muller et le timbre qu'il a dessiné en 1955. Elle a été proposée en mars 2002 par l'association Viniciacum (société d'histoire et de sauvegarde du patrimoine de Vénissieux et de Saint-Fons) et l'association de gestion du salon de la carte postale de Vénissieux, à l'occasion du centenaire de la naissance du sculpteur.

« L'objectif est de faire connaître la ville autrement que par les faits divers », explique Claude Dilas, membre des deux associations.

« Le président Gérard Petit s'acharne depuis 1994 à populariser les personnages illustres qui ont œuvré pour Vénissieux. C'est le cas de Louis Muller, qui a fait sa carrière à Paris, mais n'a jamais oublié sa ville natale », ajoute-t-il.

Les philatélistes sont intéressés

Cette organisation était déjà à l'origine de la flamme re-

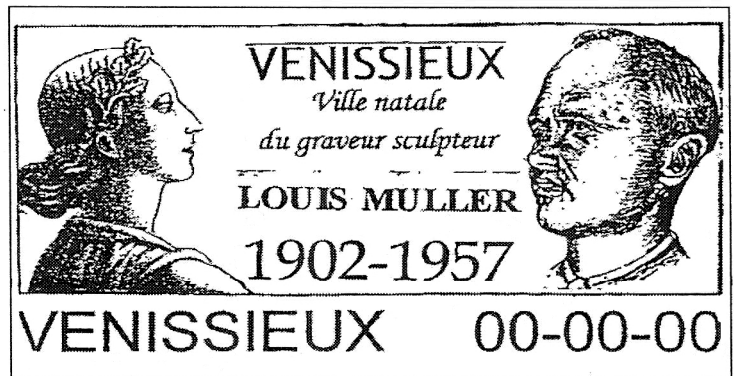
présentant les Roses de Vénissieux, que les amateurs de fleurs se sont arrachés en 1999.

« On s'attend à un écho plus modeste pour Louis Muller », estime Marie Evangesta, également membre de Viniciacum. La poste principale a néanmoins reçu une trentaine de lettres de philatélistes de toute la France, voulant faire figurer cette flamme sur le timbre dessiné par le sculpteur.

« Ces collectionneurs sont très exigeants, avance Laurent Colomb, directeur du Centre de Courrier. Ils veulent une flamme bien horizontale et très propre. »

Pour apposer ce nouvel élément sur la correspondance, il faut ajouter dans la machine à oblitérer une couronne métallique, creusée à l'image de la flamme. La sortie, prévue en décembre 2002, a été retardée pour des raisons techniques : la couronne (conçue par le Service National des Timbres et de la Philatélie, au sein de La Poste) correspond à l'ancienne machine à oblitérer, vieille d'une dizaine d'années, qu'il a fallu remettre en service pour l'occasion.

CÉLINE KELLER



La flamme qui sera mise en service cet après-midi.

Une grande figure

NÉ A Vénissieux en février 1902, Louis Muller étudie à l'école des Beaux-Arts de Lyon puis à celle de Paris. En 1932, il reçoit le premier grand Prix de Rome dans le domaine de la gravure, puis il suit les enseignements du sculpteur Paul Landowski à la Villa Médicis (établissement réservé aux lauréats du Prix de Rome) pendant trois ans. Il est ensuite nommé graveur de la Monnaie de Paris. Il crée par la suite de nombreux bas-reliefs, parmi lesquels ceux du Palais de Chaillot et de l'École de Médecine.

En 1945, il réalise pour sa ville natale le monument de la Résistance et de la Déportation, toujours situé place Léon-Sublet. En 1954, il dessine la Marianne représentée sur les timbres de la Poste (en vigueur de 1955 à 1959), aujourd'hui bien connue des philatélistes sous le nom de « Marianne de Muller », reprise sur la partie gauche de la flamme mise en service aujourd'hui. Élevé au rang de Chevalier de la Légion d'honneur en 1952, le sculpteur-graveur meurt en 1957. A Vénissieux une artère porte aujourd'hui son nom, dans le quartier Max-Barel/Charréard.